

sinon la vie, au moins la liberté. Elevé aux fonctions d'adjudant-major général (1744), puis à celles de major général (1746), il a laissé sur les succès et sur les revers de l'armée d'Espagne, en Italie, des notes du plus haut intérêt historique. » Elles furent publiées pour la première fois dans « L'Europe Monarchique » et les « Souvenirs de famille » déjà cités.

Au courant de l'année 1750, le règlement d'une curieuse affaire de famille le rappela au Luxembourg.

Ayant hérité à la mort de son père (1730) de la baronnie de *Jamoigne*, Henri d'Huart en avait confié l'administration à sa sœur Anne-Sophie, « d'un caractère acariâtre et irascible. Un lièvre ayant été tué à l'extrême limite de la baronnie par un chasseur de la puissante abbaye d'Orval, il en surgit un procès, qui dura six années ; les moines le perdirent ; il leur en coûta 30.000 livres ; ils jurèrent de se venger et tinrent parole. Un agent peu fidèle, croyant avoir à se plaindre de Mlle d'Huart, les informa que l'omission d'une formalité permettait encore à l'héritière des vendeurs de *Jamoigne* d'en opérer le retrait-lignage. Les moines allèrent à l'héritière, qui céda devant un écrin de diamant d'une valeur de 40.000 livres. A la première nouvelle de la spoliation tramée contre son patrimoine, le baron Henri d'Huart accourut du fond de l'Espagne ; mais apprenant qu'il n'avait affaire qu'à un prête-nom de la vindicative abbaye d'Orval, il se résigna à toucher, sans débats, les 36.000 écus, que son père avait payés d'une terre en ruine et qu'il remettait prospère (2) ».

L'acte de cession de la baronnie de *Jamoigne* est daté du 14-3-1750.

Il profita de son séjour au duché de Luxembourg pour aller voir ses anciens frères d'armes aux Gardes wallonnes, les barons de Haën. Chez l'un d'eux, Lothaire-Ignace, qui avait été son capitaine et qui résidait au château de Burg-Esch (Lorraine allemande), il fit la connaissance d'une nièce du baron, la marquise Anne-Marie-Camille de VILLERS, née en 1730, fille de Jean Charles, marquis de Villers \*), comte de Grignoncourt, etc., lieutenant-colonel du régiment français de Bassigné, et de Marie-Catherine Fr. Béatrix, baronne de Haën.

Une demande en mariage fut favorablement accueillie, et c'est ainsi que J. Fr. Henri Gérard d'Huart, abandonnant la carrière des armes, épousa en 1751 une jeune fille richement dotée par la sœur de sa mère : Barbe-Marie-Joséphine, baronne de Haën, veuve de Fr. Sébastien de Baur de Kitzingen (v. fasc. XIV, pp. 479, 85) et épouse en secondes noces de Joachim Joseph d'Elèvemont.

Le mariage eut lieu au château d'Everlange, résidence de M<sup>me</sup> d'Elèvemont. N'ayant pas d'enfants, celle-ci avait doté sa nièce Camille de Villers de tous les

\*) Les Villers francs (pour les distinguer des Villers-Masbourg) sont d'ancienne chevalerie du comté de Bourgogne titrée de marquis, de comte et de baron, jurée à Remiremont, à Saint-Georges et à Malte. Ils portent : De gueules à 3 étoiles d'argent, mises en bande et accompagnées de 2 cotices de même (3).